



Université d'hiver - BELC 2012, les métiers du français dans le monde

Procédure d'inscription Candidat prenant en charge son stage

Formule A
13 au 17 février

Formule B
20 février au 24 février

Formule C
27 février au 2 mars

CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte à tous les professionnels de l'enseignement du français, cette formation s'adresse à celles et à ceux qui ont un projet professionnel en relation avec la diffusion, la promotion ou l'enseignement du français et qui souhaitent acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

Les participants doivent avoir au minimum le niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues en français.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'équipe de l'Université d'hiver – BELC 2012 est à la disposition des candidats pour les conseiller sur le choix des modules.

CIEP - Département langue française
Universités - BELC, les métiers du français dans le monde
1, avenue Léon-Journault
F-92318 SÈVRES cedex

Gestion administrative
Moufida MABROUK
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 62
Télécopie : 33 (0) 1 45 07 60 55
Courriel : mabrouk@ciep.fr

Chef de projet
Valérie LEMEUNIER
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 61
Courriel : lemeunier@ciep.fr

Le programme et les contenus des modules sont consultables sur le site : www.ciep.fr/belc/2012/hiver ;

Date limite de réception des dossiers de candidature : 13 janvier 2012

Inscription par courrier

Le dossier de candidature est à adresser au CIEP et doit comprendre :

- la fiche de candidature (à télécharger à partir du site : www.ciep.fr/belc/2012/hiver) ;
- un CV ;
- une lettre de motivation ;
- un chèque ou un justificatif de paiement des frais de formation (ordre de transfert ou de virement/relevé de compte bancaire prouvant l'opération/un récépissé du mandat), à l'ordre de l'agent comptable du CIEP.

Inscription en ligne

La procédure à suivre est sur le site : www3.ciep.fr/lf/belc1

Le CIEP examinera le dossier de candidature et répondra au candidat, qu'il soit ou non retenu.



Université d'hiver - BELC 2012, les métiers du français dans le monde

TARIFS - FRAIS DE FORMATION

1 semaine au choix (formules A, B ou C) Inscription dans un module	400 euros
2 semaines au choix (formules A+B ou B+C ou A+C) Inscription dans deux modules	760 euros
3 semaines au choix (formules A+B+C) Inscription dans 3 modules	1100 euros

RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Le règlement de ces frais doit se faire au moment de l'inscription.

TARIFS – FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Possibilité d'hébergement en chambre individuelle et de restauration au CIEP

Une semaine au choix formules A, B ou C¹

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) - samedi 18 février (départ le matin) ou
Dimanche 19 février (arrivée l'après-midi) - samedi 25 février (départ le matin) ou
Dimanche 26 février (arrivée l'après-midi) - samedi 3 mars (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : 248 €

Forfait hébergement en pension complète² : 319,50 €

Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)² : 270,50 €

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (5 jours) : 55 €

¹Le choix de formules A + C pour la formation conditionne le choix d'un forfait 1 semaine x 2

Deux semaines au choix formules A + B ou B + C

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) - samedi 25 février (départ le matin) ou
Dimanche 19 février (arrivée l'après-midi) - samedi 3 mars (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : 524,50 €

Forfait hébergement en pension complète² : 667,50 €

Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)² : 569,50 €

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (10 jours) : 110 €

Trois semaines formules A+B+C

Dimanche 12 février (arrivée l'après-midi) - samedi 3 mars (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : 801 €

Forfait hébergement en pension complète² : 1015,50 €

Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)² : 868,50 €

Forfait déjeuner du lundi au vendredi (15 jours) : 165 €

² En dehors du petit-déjeuner, pas de restauration le week-end

RÈGLEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Le règlement de ces frais doit se faire à l'arrivée au CIEP, au service de l'accueil, par chèque, carte bleue ou en espèces (en euros exclusivement).



Université d'hiver - BELC 2012, les métiers du français dans le monde

TARIFS – FRAIS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN OPTION (SORTIES, SOIRÉES, ETC.)

Soirée du jeudi 16 février – dîner au CIEP, puis promenade de nuit sur la Seine

Activité proposée aux stagiaires présents en formule A

Stagiaire en pension complète : 4,50 € (le dîner est déjà inclus dans le forfait)

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : 29,50 € (25 € + 4,50 € la promenade)

Après-midi du dimanche 19 et 26 février – visite guidée d'un quartier parisien

Activité gratuite proposée aux stagiaires présents en formules A + B (visite du 19) ou B + C (visite du 26)

Soirée du jeudi 23 février – dîner dansant sur une péniche avec promenade sur la Seine

Activité proposée aux stagiaires présents en formule B

Stagiaire en pension complète* : le dîner est inclus dans le forfait

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : 25 €

Soirée du 1^{er} mars – dîner au CIEP, puis soirée parisienne

Activité proposée aux stagiaires présents en formule C

Stagiaire en pension complète : 16 € (le dîner est déjà inclus dans le forfait),

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : 31 € (25 € le dîner + 16 € la soirée)

* Les stagiaires ne souhaitant participer à la soirée sur la péniche du 23 février bénéficieront d'un plateau repas

RÈGLEMENT DES FRAIS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN OPTION (SORTIES, SOIRÉES, ETC.)

Le règlement de ces frais doit se faire au CIEP le premier jour du stage auprès du secrétariat de l'Université d'hiver - BELC, en espèces, par chèque ou carte bancaire auprès de l'agence comptable en euros exclusivement (excepté les 4,50 € en espèces ou par chèque).

TYPES DE PAIEMENT

Paie ment par chè que à l'ordre de l'agent comptable du CIEP

Paie ment par virement et virement international

Le paiement doit être adressé aux coordonnées bancaires ci-dessous :

Trésorerie Générale de Versailles
16 Avenue de Saint-Cloud
78018 Versailles Cedex

Identifiant national de compte bancaire – RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
10071	78000	00001003976	91

Domiciliation
TPVERSAILLES TRESOR GALE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1780	0000	0010	0397	691

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC
BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte

CENTRE INTERNATIONAL ÉTUDES PÉDAGOGIQUES
1 RUE LÉON JOURNAULT
F-92318 SÈVRES

Les frais bancaires sont à la charge du candidat.



Université d'hiver - BELC 2012, les métiers du français dans le monde

Par mandat ou mandat international

Le mandat doit être établi à l'ordre de l'agent comptable du CIEP.

Paiement par carte bleue

En ligne : ce mode de paiement ne concerne que les candidats s'inscrivant en ligne. Cette opération s'effectue au cours de l'inscription sur le site : www3.ciep.fr/lf/belc1

Sur place, au CIEP : ce mode de paiement ne concerne que les candidats prenant en charge les frais d'hébergement et / ou de restauration ainsi que les activités culturelles (sauf les 4,50 € à régler en espèces ou par chèque).

Paiement en espèces

Ce mode de paiement ne concerne que les candidats prenant en charge les frais d'hébergement et / ou de restauration ainsi que les activités culturelles, qu'ils régleront sur place, au CIEP.

ANNULATION ET DÉSISTEMENT

Pour tout désistement, à l'initiative du stagiaire ou de l'organisme payeur, formulé par écrit avant le **1^{er} février 2012**, tous les frais seront remboursés.

Pour tout désistement formulé par écrit après le **1^{er} février 2012** aucun remboursement ne sera effectué. De plus, les frais d'hébergement et ou de restauration seront facturés (la chambre ayant été réservée et les repas commandés).

En cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, les frais de formation seront remboursés dans leur intégralité et les frais d'hébergement et / ou de restauration ne seront pas facturés. Pour un paiement par chèque, celui-ci sera retourné. Pour les autres types de paiement, le CIEP effectuera un virement sur présentation d'un RIB ou d'un RIP international.

En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué ou, le cas échéant, la partie des frais pris en charge par un organisme sera facturée à cet organisme dans sa totalité.

Le CIEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation ou un module en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation est soumise à l'agrément préalable du chef de projet, Mme Valérie LEMEUNIER.

Trois semaines avant le début de la formation, le stagiaire reçoit un courriel confirmant son inscription et une fiche de renseignements concernant son arrivée au CIEP ainsi que l'inscription aux activités proposées en option, à remplir et à renvoyer par courrier, par courriel ou par télécopie.

La personne dont la candidature n'a pas été retenue est informée par écrit et le montant versé est remboursé dans sa totalité.

ÉVALUATION DU STAGE

En fin de formation, le stagiaire est invité à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

CERTIFICAT DE STAGE

À l'issue de la formation, un certificat, reconnu par le ministère des Affaires étrangères et européennes, mentionnant le(s) module(s) suivi(s) et le volume horaire est délivré aux participants.